la cgt JCDecaux

Géolocalisation

15 juin 2017

DELEGUE SYNDICAL CENTRAL CGT
Eric SYLARD
DSC Adjoints
Jean-Pierre VIAUD
Alexandre RAMON

AQUITAINE
Jean-Francisco MOURALINHO

AUVERGNE LIMOUSIN
Frédéric BULIDON

BRETAGNE PAYS LOIRE
Jean Pierre VIAUD
Sébastien CHESNE

CENTRE
Christophe CLEMENT

COTE D'AZUR
Emmanuel MASSIMO
Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST
Patrice DUDRAGNE

IDF NORD
José MAGALHAES

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC
Jean-Christophe RAMOS
Lionel BODO

LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES
Jean Marc PAPIS
Gérard CHARPY

MAUREPAS CB
Alexandre RAMON
Michaël FERRIERE

MIDI PYRENEES
Patrick MIR

NORD PAS DE CALAIS
Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

NORMANDIE
Thierry BRUNET
Eric MOYON

PLAISIR CLE ST PIERRE
Philippe VALCKE
Safa ASSOULI

PLAISIR STE APOLLINE
Véronique VIGNES

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT
Pascal DUPUIS

JCDecaux condamné

Au retrait du système de Géolocalisation

Les syndicats CGT et FO et le CE ont assigné la société JCDECAUX devant le Tribunal de Grande Instance pour faire interdire la mise en place et l'exploitation de son système de géolocalisation sur les véhicules des salariés itinérants.

Le tribunal a entendu nos arguments et jugé que la société JCDecaux France dispose déjà de tous les éléments nécessaires pour vérifier la bonne application des procédures internes avec le chronotachygraphe électronique et les relevés analytiques d'activité (RAA) réalisés par les salariés.

« *Le système de géolocalisation, plus intrusif, ne se justifie pas en application de l'article L 1121-1 du Code du travail qui énonce que nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.* »

Le tribunal a donc ordonné le retrait du dispositif illicite de géolocalisation

En conséquence, dans l'attente du retrait du dispositif de géolocalisation, nous demandons à la Direction de neutraliser ce dispositif sans délai, faute de quoi nous inviterons le personnel concerné à basculer le système en mode "privé", afin que le dispositif de géolocalisation soit désactivé.

filpac cgt
Le livre, le papier et la communication
www.filpac-cgt.fr

DEFENDEZ-VOUS, SYNDIQUEZ-VOUS CGT !!!